

ASSEMBLEE PLENIERE DES 2 et 3 FEVRIER 2017

Amendement déposé par le groupe FN RBM et présenté par France JAMET

RAPPORT N° 2017/AP-FEVR/01 - ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2017, FIXATION DES TARIFS DE LA FISCALITE INDIRECTE ET DECISIONS D'EXONERATION, AFFECTATIONS DE CREDITS

AMENDEMENT

L'annexe 1 – (rapport de présentation du BP 2017) – Partie IV – Tableau détaillé du Budget Primitif 2017 – Commission Sectorielle - Programme Budgetaire – Commission 15 est modifiée comme suit :

- Retirer de la ligne « Economie solidaire : création par publics en difficultés », les sommes de 495 000€ en AE et de 55 000€ en CP, consacrées au programme budgétaire (fonctionnement)

Programme budgétaire	BP 2017 présenté		Proposition FN RBM	
	AE	CP	AE	CP
Economie solidaire : création par publics en difficultés	660 000	220 000	165 000	55 000

- affecter les sommes découlant de la ligne « économie solidaire : création par publics en difficultés », sur la ligne « Appui aux circuits courts » du tableau des investissements en faisant passer cette ligne à 545 000€ en AP et 215 000€ en CP.

Programme budgétaire	BP 2017 présenté		Proposition FN RBM	
	AP	CP	AP	CP
Appui aux circuits courts	50 000	50 000	545 000	215 000



Groupe FN RBM

Exposé des motifs :

Considérant que, l'économie solidaire est compétence de l'État,

Considérant que, les domaines de l'artisanat, de l'agriculture régionale souffrent de la conjoncture actuelle,

Considérant que, nous devons porter à l'écologie un intérêt supérieur,

Considérant que, l'économie locale a besoin d'être protégée et de profiter ainsi de l'aide régionale pour subsister et se développer,

Considérant que, les deniers publics sont toujours mieux utilisés sur la section investissement plutôt que sur la section fonctionnement,

Le groupe FN RBM propose une affectation plus juste et plus judicieuse des budgets liés aux circuits courts et à l'économie solidaire.

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke.

France JAMET